

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

MINISTÈRE DE L'ENERGIE
ET DE L'EAUREPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)
Sous-composante 1.3: Gestion des eaux non facturées.
SOUS EXECUTION TECHNIQUE SOMAGEP SA



Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable SA
Rue 41, Djicoroni Troukabougou, Bamako, BP E 708
Tél. +(223) 20 23 75 91 / +(223) 20 22 40 30
Fax : +(223) 20 22 55 80
Capital Social : 2 000 000 000 Francs CFA
RCCM : MA.Bko.2010.B 4949
République du Mali

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT n° 008/2025/MI/SOMAEEP/DP/DG

PAYS : Mali

NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)

/ Sous-composante 1.3 : Gestion des eaux non facturées.

N° de crédit : IDA Crédit N°7680-ML & N° 7679-ML

Intitulé de la Mission : le contrôle et la surveillance des travaux de réseau de distribution en remplacement des conduites ficolles dans les villes Bamako, Ouelessebougou, Dioila, Bafoulabé et Mahina.

N° de référence (conformément au plan de passation des marchés) : ML-PASEMA-461057-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa) et a l'intention d'appliquer une partie des fonds pour les services de consultation.

Les services du consultant (« les services ») comprennent le contrôle et la surveillance des travaux de réseau de distribution en remplacement des conduites ficolles, avec les reports de branchement domiciliaires à Bamako, Ouelessebougou, Dioila, Bafoulabé et Mahina, pour une durée de 12 mois.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de passation des marchés primaire pour la mission

Sont disponibles sur le site Web suivant : www.somapep.ml
Ou

peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Direction des Projets, SOMAEEP s.a., siège social Bamako, quartier Magnambougou Faso Kanu, Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; e-mail : coordination3@somapep.ml

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAEEP SA) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles ("Consultants") à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le critère de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Critère	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités du consultant et relation avec le domaine des prestations Ingénieur Conseil dans des projets d'AEP	[15]
2. Nombre d'années d'expérience en étude détaillée et/ou contrôle dans le domaine 10 ans _____ (10 points pour les 10 premières années et 1 pt pour chaque année supplémentaire jusqu'à un total de 15 points)	[15]
3. Qualification du consultant dans le domaine des prestations Quatre Missions similaires dans le contrôle et surveillance de travaux de réalisation de pose de conduite d'approvisionnement en eau potable de diamètre supérieur ou égal à PVC DE 63mm en milieu semi-urbain ou urbain. au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) ; expérience)	[60]
4. Organisation technique et managériale du consultant Organisation(organigramme) _____ Moyens Matériels _____	[10] 5pts 5pts

NB : Seules les expériences justifiées avec les attestations de bonne exécution seront prises en compte dans l'évaluation.

La liste sera constituée par les candidats qui totaliseront le maximum de points.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

La liste restreinte contiendra cinq (05) à huit (08) candidats.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs de FPI » de la Banque Mondiale de février 2025 (« Règlement »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de **08h00 à 16h00**.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit en langue française en un (01) original et deux (02) copies sous enveloppe cachetée accompagnée d'une copie du dossier complet sur Clé USB à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le 15/08/2025.

Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAEEP SA)

Premier étage/Secretariat du DGA
À l'attention de : Coordinateur du Projet/SOMAEEP-sa
Quartier Magnambougou Faso Kanu,
BP 1528, Bamako-Mali
Tél : +(223) 20 22 00 26
E-mail : coordination3@somapep.ml avec copie à
ibrahima.guindo@somagep.ml

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « **Manifestation relative aux Services de consultants pour les prestations de contrôle et la surveillance des travaux de réseau de distribution en remplacement des conduites ficolles dans les villes Bamako, Ouélessébougou, Dioila, Bafoulabé et Mahina.** »

Les candidatures électroniques ne sont pas autorisées.

Le Directeur Général

Idrissa Sadou DIALLO